ÉCOLE Pierre-Bédard

Conseil d'établissement 23-24
25 septembre 2023 à 19h00
Bibliothèque (en présence)

# RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

## PROCÈS-VERBAL DU 25 SEPTEMBRE 2023

| | | | |
|---|---|---|---|
| M. Patrick Boucher, parent | P | M. Alexandre Guérin, enseignant | P |
| Mme Véronique Boileau, parent | P | Mme Laura Pageau, enseignante | P |
| Mme Anne Zeestarden, parent | P | Mme Myriam Veilleux, enseignante | P |
| Mme Claudine Nichilo, parent | P | Mme Pauline Deslauriers, soutien | P |
| M. Patrice Lirette, parent | P | Mme Audrée-Anne Primeau, Communauté | P |
| Mme Line Massicotte, parent | P | Mme Christine St-Jean, professionnelle | P |
| Mme Valérie Vincent, substitut | A | Mme Justine Ste-Marie, directrice adjointe | P |
| Mme Caroline Perras, substitut | A | Mme Caroline Poirier, directrice adjointe | P |
| M. Jonathan Coallier, substitut | A | Mme Mélanie Forcier, directrice | P |
| M. Patrick Desgroseillers, substitut | A | | |

1. **Mot de bienvenue**
   Madame Forcier souhaite la bienvenue à tous. Les membres se sont présentés.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
   Monsieur Patrick Boucher fait la lecture de l'ordre du jour.
   L'ordre du jour est adopté tel quel par monsieur Alexandre Guérin.
   Adoptée à l'unanimité
   23-24-01

3. **Période de questions du public**
   Aucun public.

4. **Dénonciation d'intérêts**
   Les membres du conseil d'établissement remplissent le formulaire de la dénonciation d'intérêts.

5. **Élection d'un(e) secrétaire**
   Madame Caroline Poirier agira à titre de secrétaire de la séance du conseil d'établissement du 25 septembre 2023.

**6. Élection d'un(e) président (e)**

Madame Forcier informe les membres du rôle du président de la séance.

Monsieur Patrick Boucher se propose en tant que président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.
Acclamé à l'unanimité.

**7. Élection d'un (e) vice-président(e)**

Monsieur Patrice Lirette se propose en tant que vice-président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.
Acclamé à l'unanimité.

**8. Établissement des règles de régie interne**

- Monsieur Alexandre Guérin propose aux membres de visionner les capsules relatives au rôle du conseil d'établissement; sujet renchéri par madame Mélanie Forcier.
- Monsieur Patrick Boucher propose d'ajouter la séance extraordinaire à la régie interne.
- Corriger le point 6.3.1 : séance extraordinaire par séance régulière.

Le président propose d'amender le document des règles de la régie interne à la prochaine séance.

**9. Rapport annuel 2022-2023 (adoption)**

Madame Mélanie Forcier a déposé le document à tous les membres du conseil d'établissement. Elle a expliqué certains éléments relatifs au rapport annuel. De plus, elle informe les corrections à y apporter. Madame Christine St-Jean adopte le rapport annuel avec les corrections qui y seront apportées.
Adoptée à l'unanimité
23-24-02

**10. Sorties et activités éducatives (approbation)**

Six activités sont présentées aux membres du conseil d'établissement telles que déposées en pièces attachées dans le message courriel de la convocation au conseil du 25 septembre.

Il est proposé par madame Line Massicotte d'approuver les six sorties présentées.
Approuvée à l'unanimité
23-24-03

**11. Calendrier des rencontres**

Monsieur Boucher, le président du C.É., a proposé les dates suivantes pour les rencontres du conseil d'établissement 2023-2024 :

| | | |
|---|---|---|
| 30 octobre | 12 février | 13 mai |
| 20 novembre | 18 mars | 10 juin |
| 15 janvier | 15 avril | |

**12. Varia**

- **Mot de la communauté**

Les mercredis et les jeudis midi, la Maison des Jeunes Adomissile est ouverte pour accueillir les élèves de l'école Pierre-Bédard. Les jeunes peuvent revenir à l'école à pied ou par le biais du service de transport offert par la Maison des Jeunes.

Le 26 septembre à 16 h 30, il y aura le lancement de la voiture *Adomobile* et du projet de la composition de la chanson *Paroles d'ados* interprétée par le groupe Adomino.

**13. Levée de l'assemblée**

La séance est levée à 19 h 43.
Adoptée par monsieur Guérin
23-24-04

Signature du président

Mélanie Forcier
Signature de la directrice